

Maitre Thomas D'JOURN
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE 5 de 75,86 m² au 3^e étage (lot 542)
ET D'UNE CAVE au sous-sol (lot 517)**

**Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13010),
Résidence CHANTEPERDRIX - bâtiment D2, 7, rue du Docteur Girbal**

MISE A PRIX : CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (58.000 €)

Visite le Lundi 25 Janvier 2021 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 4 FEVRIER 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée,
Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13010), 7, rue du Docteur Girbal cadastré :

- section 858 R n°53, quartier Saint Loup pour 5 a 33 ca,
- section 858 R n°54, quartier Saint Loup pour 1 ha 68 a 10 ca,
- section 858 R n°56, quartier Saint Loup pour 89 a 75 ca.

LE LOT NUMERO CINQ CENT QUARANTE-DEUX (542) :

Dans le bâtiment D, escalier 2, au troisième étage côté gauche, un appartement de type 5 portant le numéro 43 du règlement de copropriété composé d'une cuisine, un séjour,

une salle à manger, trois chambres, une salle d'eau et un WC,

Avec les 37/9.714èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CINQ CENT DIX-SEPT (517) :

Dans le bâtiment D, escalier 2, au sous-sol, une cave portant le numéro 16 du règlement de copropriété (étant toutefois ici précisé qu'il résulte du règlement de copropriété que la cave correspondant au lot n° 517 porte le numéro 18 et non 16 comme indiqué dans le titre de propriété.),

Avec les 1/9.714èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de

copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me VIAL, Notaire à Marseille le 16 novembre 1962 dont une copie authentique a été publiée au deuxième bureau des hypothèques de Marseille le 16 janvier 1963 volume 3338 numéro 20.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 8 juin 2020 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 3^{ème} étage gauche et se compose : d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle à manger, de trois chambres, d'un dégagement desservant une salle d'eau et un WC, d'une loggia.

La cave située au sous-sol n'a pas pu être identifiée.

Les lieux sont inoccupés.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **75,86** m².

Le syndic de copropriété est le cabinet INTESA IMMOBILIER : 2, boulevard Michelet, 13008 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie à LA
MISE EN VENTE DE :**

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE
GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 160.995.996 €, immatriculée au RCS de Nanterre, N° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège

es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 8 décembre 2020

Me Thomas D'JOURNO

Avocat